



Reims, vendredi 8 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03488

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°DCL-BRGE-2021/111, 112 et 117 - DCL-BRGE-2022/110

Feux d'artifices

**Canal de Saint-Quentin - Canal de l'Oise
à l'Aisne - Canal de la Sambre à l'Oise**

Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 13/07/2022 à 20:00 au 15/07/2022 à 00:30**

- o **Canal de Saint-Quentin**
entre les pk 26,580 (port de Vendhuile) et pk 53,002 (pont-rails de Saint-Quentin)
- Toute la largeur de la voie
- o **Canal de l'Oise à l'Aisne**
entre les pk 25,300 (port de Pinon) et pk 25,500 - Toute la largeur de la voie
- o **Canal de la Sambre à l'Oise**
entre les pk 21,640 (port d'Étreux) et pk 21,840 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que des tirs de feux d'artifice seront réalisés les 13 et 14 juillet 2022 sur le territoire de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie Champagne-Ardenne dans le département de l'Aisne. Une liste jointe récapitule les lieux concernés par cet évènement entraînant des interdictions de stationner et des arrêts de navigation. Les arrêtés préfectoraux sont joints au présent avis à la batellerie.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

16/07/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET